

14e Colloque du CEH  
« ENTREPRISES ET RESEAUX »  
Moutier, Hôtel de la Gare  
Samedi 20 mars 1999, 9h15

CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES  
DE LA SOCIETE JURASSIENNE D'EMULATION

LETTRE D'INFORMATION

Numéro 20- Février 1999

---

Editorial

*Un vingtième flamboyant*

Assurer par une «lettre d'information» un lieu d'échanges régulier entre les historiens jurassiens n'était pas une sinécure. Les abandons à plus ou moins courte échéance d'ambitieuses revues littéraires, tels la *Revue transjurane* ou *Sur parole*, indiquent bien l'exemplaire chemin parcouru depuis 1992. Les jeunes historiens des années 1990 ont tenu un pari risqué, au-delà de toutes espérances. Vous avez entre les mains le vingtième numéro du «bulletin» du Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation. Que les inquiets se rassurent: ceux qui ne dénombrent que 19 fascicules sur leur rayon n'ont rien égaré; la substantielle lettre de juillet 1993 comptait double, pour les numéros 4 et 5.

Comme à l'accoutumée, cette livraison charrie son lot de découvertes passionnantes dans un environnement où la professionnalisation ne cesse de s'affirmer. Mémoire et histoire trouvent leur aliment à la présentation de Bernardin Allemann: le camp spécial de Bassecourt pour réfugiés communistes durant la Seconde guerre mondiale. Le débat public n'est pas ignoré, grâce aux réflexions sur l'enseignement de l'histoire par Claude Rebetez. On permettra à un représentant de la «génération des fondateurs» du CEH de laisser les textes parler d'eux-mêmes, et de leur préférer quelques remarques sur l'ensemble de cette aventure éditoriale, notes plus marquées du sceau de la spontanéité que de l'analyse approfondie.

En peu de temps, une nouvelle génération d'historiens s'est affirmée avec vigueur. Elle a largement utilisé les moyens que François Kohler, leur aîné et longtemps leur mentor, indiquait dans un premier éditorial. Les indications bibliographiques n'ont cessé de favoriser la circulation de l'information. Comptes rendus et présentation de recherches en cours ont brisé l'isolement des chercheurs et offert des canaux de diffusion aux travaux les plus intéressants. En revanche, les «jeunes historiens» de l'actualité se sont - heureusement - peu souciés de la génération des fondateurs. Et quand ils l'ont fait, ce n'est pas sans risque de dérapages. Les essais de dresser un bilan d'un courant historique «démocrate-chrétien» est éloquent à cet égard. Leur grand mérite, c'est d'avoir su passer d'une histoire encore profondément dominée par le politique et le religieux à une histoire qui réserve sa place à l'économique et au social, à leur manière. Pour un aîné, ils sont plus préoccupés d'épanouissement individualiste que

de cohésion sociale, et apparemment dégagés des contingences de la Question jurassienne. Ne nous en plaignons pas: c'est leur manière à eux de faire de «l'histoire présente». On y a gagné des vues nouvelles sur les siècles trop ignorés du moyen âge jurassien (on attend à cet égard la moisson «désengagée» du millénaire de 999) et même de: approches renouvelées de l'histoire militaire. On a vu surgir des initiatives déterminantes pour notre passé économique (fondation des Archives industrielles et économiques jurassiennes) et de substantielles contributions à l'histoire sociale du pays par l'étude de la marginalité. Il reste au «professeur» quelques sujets d'étonnement. Par exemple, le fait que la nouvelle génération d'historiens jurassiens semble peu touchée par les courants auxquels sacrifient surabondamment les sociétés homologues suisses. Très «patriarcale» encore apparaît votre génération d'historiens! Les historiennes jurassiennes ne sont pas beaucoup plus nombreuses que durant les Trente Glorieuses. Et leurs sujets d'intérêt continuent à creuser les sillons du suffrage universel masculin. La parution de la thèse de Dominique Prongué me comble. Mais j'y retrouve les fondements de la démocratie-chrétienne expliqués, là où ailleurs je n'entends parler qu'«histoires-femmes» et «études-genres». Je constate enfin que c'est par le truchement d'un amateur éclairé et engagé comme Henry Spi. a que les débats fracassants relatifs à la Seconde guerre mondiale ont fait leur timide entrée dans la «lettre du CEH» en novembre 1997. C'est l'occasion de répéter que ce bulletin pourrait rester le lieu privilégié d'échanges non seulement entre jeunes professionnels de l'histoire, mais aussi entre professionnels et érudits locaux. Pour vous convaincre du profit à en tirer, je ne peux qu'inciter chacun à se plonger dans le dernier de ces accomplissements de l'«amateurisme» inventif. Je veux parler du captivant *Saint-Imier et le Vallon de nos ancêtres* (Editions Intervalles, 1998), du regretté Robert Féralime.

Bon vent, chers amis! Donnez-nous longtemps encore le plaisir de vous suivre dans votre belle aventure.

André BANDELIER

### Sommaire

André Bandelier, <i>Editorial "Un vingtième flamboyant"</i> .....	1-2
Sommaire .....	2
Bernardin Allemann, <i>Le camp de réfugiés de Bassecourt</i> .....	3-7
Chantal Gerber Baumgartner, <i>La communauté israélite de Porrentruy</i> Compte rendu par François Kohler .....	8-10
Thierry Christ, <i>Compte rendu des rencontres de Neuchâtel</i> .....	10-11
Boîte aux lettres. <i>L'histoire à l'école, une branche sans intérêt?</i> .....	12-13
Thierry Christ, <i>Histoire jurassienne, éléments bibliographiques récents</i> ...	14-17
14e Colloque du CEH: «Entreprises et réseaux». Moutier, Hôtel de la Gare, samedi 20 mars 1999, dès 09 h 15 .....	18-20

### Réfugiés communistes en Suisse durant la Seconde Guerre mondiale. Le camp spécial de Bassecourt

#### Des réfugiés non grata

L'attitude générale de la Confédération Suisse envers le mouvement communiste est, nous le savons, déterminée par une peur certaine et le durcissement des autorités fédérales, commencé en 1936 avec la motion de Jean-Marie Musy réclamant la suppression du PCS, ne cessera plus. Ainsi de nombreux arrêtés fédéraux<sup>1</sup> sont édictés visant à interdire la propagande communiste. De ces grandes mesures politiques jusqu'aux décisions prises envers tel ou tel réfugié, il y a certes un grand pas, mais ce dernier se fera d'une façon logique. Le chef de la division de police, Heinrich Rothmund, occupe bien évidemment un rôle de choix dans l'accueil de ces réfugiés politiques. André Lasserre<sup>2</sup> précise qu'«une circulaire du DFJP explique aux cantons le 20 avril 1939 que la sécurité du pays exige des restrictions au principe toujours respecté de l'asile» et de citer Rothmund: «...l'hostilité des communistes organisés sur le terrain international à l'égard de tout Etat démocratique et leurs tendances à prendre part à toutes manifestations contre l'Etat qui leur accorde l'hospitalité exigent la plus grande attention des autorités.» Par le biais de ce courrier, le DFJP autorise le Ministère public fédéral à expulser d'éventuels indésirables, «notamment les communistes». Cela est rendu juridiquement possible avec l'article 70 de la Constitution fédérale:

*La Confédération a le droit de renvoyer de son territoire les étrangers qui compromettent la sécurité intérieure ou extérieure de la Suisse.*

Cela permettra dans la pratique au Ministère public de procéder, par l'intermédiaire du Conseil fédéral, à des internements. La procédure de renvoi précise en effet que, pour le cas où l'expulsion ne peut être effectuée, le réfugié en question sera interné. Dès le début de la guerre, et le phénomène allant en s'amplifiant avec l'avancée de l'Axe, les départs des réfugiés vers d'autres cieux se font plus difficilement, raison pour laquelle l'internement sera utilisé à de nombreuses reprises. Ainsi, la grande majorité des internés du camp spécial que nous allons étudier est composée d'«expulsés». Cette explication nous aidera à comprendre le traitement particulier auquel seront soumis ces réfugiés.

Bien évidemment, les réfugiés qui nous intéressent proviennent des pays dans lesquels ils ont toutes les raisons d'être persécutés pour leur communisme et leur antifascisme, c'est-à-dire l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. Nombre d'entre eux sont connus pour une activité politique soutenue outre-Rhin, certains même appartenaient au PC allemand. Il apparaît cependant que le fait d'avoir ou d'avoir eu une activité que nous qualifierons d'antifasciste, c'est-à-dire toute activité

<sup>1</sup> Notamment ceux du 3 novembre 1936 intitulé «Mesures contre les menées communistes en Suisse» et celui du 27 mai 1938, concernant les «mesures contre la propagande subversive».  
<sup>2</sup> LASSERRE André, *Frontières et camps. Le refuge en Suisse de 1933 à 1945*, Lausanne, Payot, 1995, p.31.

visant à contredire ou à résister de quelque façon que ce soit aux régimes totalitaires d'extrême-droite alors en place, pèse souvent aussi lourd dans les dossiers fédéraux qu'une activité clairement communiste. Une connaissance plus approfondie de ces réfugiés nous montre cependant que leur antifascisme ne s'arrête pas à une simple contestation du régime mais qu'il s'accompagne bien de propagande en faveur de Moscou.

#### De l'internement au camp spécial de travail

Les premières dispositions sont prises par Rothmund en octobre 1939, pour les communistes allemands et autrichiens. Ceux-ci se plaindront par la suite (car les plaintes sont interdites à Regensdorf où la plupart commencent leur internement) que leurs isolements respectifs ne découlent pas de procès mais de décisions qu'ils jugent arbitraires de la part du Ministère public. Le nombre de communistes croît rapidement et on les place alors dans d'autres camps. Baumann, chef du DFJP, explique au Conseil national en décembre 1939 que dans les camps d'internement doivent être placées les personnes entrées illégalement dans le pays ainsi que celles qui y ont agi politiquement, « comme les communistes ».

Il est ainsi décidé de l'ouverture d'un camp spécial de travail. Nous n'avons pas retrouvé précisément les papiers protocolaires, devant émaner du MPF et du DFJP et conduisant à cette nouveauté, mais les principales raisons paraissent claires. Le camp prend donc ses positions au Tessin, à Malvaglia, d'où il se déplace à Gordola où il sera en activité de novembre 1941 jusqu'au 1er février 1944. Il s'établira ensuite à Bassecourt, pour des raisons géopolitiques que nous analyserons ci-dessous.

Précisons tout d'abord qu'il s'agit du seul camp pour réfugiés politiques, cela ne signifiant pourtant pas que tous les communistes y étaient réunis. Les réfugiés dépendent administrativement de la division de police, comme c'est le cas pour tous les réfugiés; mais ce qui diffère pour le camp spécial, c'est que le Ministère public décide de toutes les questions ayant trait aux rapports entre les résistants communistes et le monde extérieur au camp, notamment concernant le lourd problème des congés.

Nous connaissons la situation qui prévaut en Italie en 1943, avec notamment la capitulation et les bouleversements apportés, qui réjouissent évidemment les communistes et par conséquent nos internés. Cette situation influence fortement la vie du camp de Gordola. Les activités durant les congés se développent, comme nous l'allons voir, et une lettre du Ministère public au conseiller fédéral von Steiger précise:

*Aus Gründen der Landessicherheit ist seit dem Zusammenbruch Italiens die Unterbringung der ausländischen Linksextremisten in Gordola ungeeignet. Die Bundesanwaltschaft hat deshalb die Polizeiabteilung ersucht, das Lager (...) zu verlegen. (...) Nach der Verlegung wird den Internierten alle 6 Wochen ein Urlaub von 3*

*Tagen gewährt werden, sofern der Urlaubsort zugelassen werden kann. Die Urlaubsordnung entspricht derjenigen für alle andern Lager.(...) Die Linientreue Kommunisten sind zahlenmässig stärker und fühlen sich mit Rücksicht auf die internationalen Ereignisse auch stärker(...). Das wirkt sich auf den Lagerbetrieb aus, z.B. auf die Zuteilung von Arbeit, Vertrauensposten usw., wobei diese Wirkung der Lagerleitung nicht voll bekannt und bewusst sein dürfte.<sup>3</sup>*

Le camp se déplace donc à Bassecourt. Comme l'écrit Lasserre, « le dogme de l'homogénéisation des populations internées justifiait la formation - sinon l'isolement - de camps communistes »<sup>4</sup>, et cela peut s'apercevoir dans le fait que le camp est placé à près de trois quarts d'heure de marche de Bassecourt, à proximité d'une ferme, celle du Pré-Borbet (qui existe par ailleurs encore, contrairement d'après nos renseignements à ses habitants d'alors). La relative proximité de la frontière n'inquiète pas outre mesure les autorités. Le conseiller national Bringolf en fait le commentaire à Dick, du MPF, lequel lui répond que de Courfaivre une seule route mène à la frontière, celle passant par Porrentruy, mais que celle-là sera interdite. Ce à quoi renchérit le chef du Département de Justice et Police Von Steiger, en déclarant que les expulsés seront certainement traités de manière plus stricte.<sup>5</sup>

#### Entre travail, loisirs et activisme politique<sup>6</sup>

Pénétrons plus avant dans la vie quotidienne de ce camp. Comme dans beaucoup d'autres camps, le travail à Bassecourt consiste en du drainage et du défrichage. En règle générale, il n'y a pas de plaintes, le traitement est bon, les soins sont corrects. Le travail effectué est par ailleurs largement satisfaisant, ce qui sert d'argument aux internés lorsqu'il s'agit de discuter des congés ou de libertés plus élargies. A noter, fait important, qu'il n'existe pas de règlement, comme cela est le cas dans les autres camps; en juin 1944, un rapport du service de police du MPF déplorera ce manque.

<sup>3</sup> Lettre de Dick, qui, à l'intérieur du MPF, s'occupe tout particulièrement de ce camp, au conseiller Von Steiger, datée du 9 décembre 1943, C.13.2. (cartons E 4320(b) 1991 /243(27-28). L'original étant en allemand, nous nous permettons de le retranscrire ici dans sa langue originale.

<sup>4</sup> André LASSERRE, *Op. cit.*, p.251.

<sup>5</sup> Les conseillers nationaux Bringolf et Oprecht, sociaux-démocrates, sur leur demande, rencontrèrent Von Steiger, Dick du MPF ainsi que Jezler de la division de police. La rencontre se déroula en mars 1944.

<sup>6</sup> A condition bien évidemment de considérer ces écrits avec beaucoup de prudence, des renseignements et autres détails sur l'activisme des internés, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des camps, peuvent être trouvés dans les mémoires que quelques-uns d'entre eux écrivirent. En voici trois que nous avons utilisés :

\* BERGMANN Karl Hans, *Die Bewegung « Freies Deutschland » in der Schweiz 1943-1945*, Casl Hanser Verlag, 1974, 272 p.

\* TEUBNER Hans, *Exilland Schweiz. Dokumentarischer Bericht über den Kampf emigrierter Deutscher Kommunisten 1933-1945*, Francfort/Main, 1975, 323 p.

\* WICHERS Hermann, *Im Kampf gegen Hitler. Deutsche Sozialisten im Schweizer Exil. 1933-1940*, Bâle, Chronos, 1994, 428 p.

A l'intérieur même du camp, la direction autorise les loisirs. Il est très difficile chez ces communistes de considérer leurs loisirs comme visant uniquement le repos. Certes, leur travail et leur situation difficile nécessite ce repos. Mais celui-ci sera en règle générale toujours lié à leurs convictions et à leur « devoir » d'activisme. C'est ainsi que, comme dans un certain nombre d'autres camps, ils auront la possibilité de mettre sur pied des pièces de théâtre, pièces se penchant dans leur cas toujours sur les faits sociaux sous-entendant un rapport avec la situation politique. Steinbeck est ainsi régulièrement choisi. La population civile est invitée aux représentations, tout comme les autorités civiles, mais ces dernières préfèrent en règle générale briller par leur absence.

Dans le camp de Bassecourt, la direction du comité des loisirs est confiée à Bruno Goldhammer, que l'on reconnaîtra pour ses activités politiques durant ses congés. Un champ d'activités relativement large est proposé et appliqué: conférences, discussions littéraires, concours d'échec, travaux manuels. Ce comité n'a dans l'histoire de ce camp pas toujours été autorisé, ce qui peut se comprendre au vu, par exemple, du choix des pièces jouées par les internés, pièces à but presque exclusivement politique. Le MPF exclut par ailleurs sur ce plan toute collaboration et tout lien entre le camp spécial et d'autres camps et établit une certaine censure dans le choix des conférences et des conférenciers.

Mais si les discussions auxquelles se livrent les internés leur permettent d'approfondir leurs convictions politiques, elles ne sont que la base d'un activisme extérieur au camp. Même si la création de ce dernier permet au parti, par le regroupement, de subsister, il atténue de manière drastique les contacts avec les activistes ou sympathisants communistes. Malgré cela, ces contacts perdurent, puisque des internés participent à la publication de feuilles clandestines orientées vers l'Allemagne comme la *Süddeutsche Volkstimme*, déjà ancienne, les *Deutsche Nachrichten* ou *Der Deutsche*, destiné aux Allemands établis en Suisse.

Un mouvement principal se dégage cependant dans le cadre de la propagande communiste, c'est celui intitulé *Freies Deutschland*, groupement né à Zurich. Le lien entre les internés communistes et *Freies Deutschland* est très net. C'est ainsi ses dirigeants que vont rejoindre bon nombre de réfugiés de Bassecourt lorsqu'ils bénéficient de congés. Ces activités sont fortement soupçonnées à Berne. On sait que les internés profitent de leurs congés pour faire circuler du matériel de propagande communiste, en allant à la rencontre des sympathisants communistes répartis surtout dans les grandes villes. Certaines de ces villes seront ainsi interdites d'accès pour les congés. Ces résistants communistes recevaient des informations ou des ordres de Moscou, qu'ils rapportaient ensuite aux camarades du camp, parmi lesquels se trouvaient plusieurs hauts fonctionnaires du PC allemand. N'oublions pas non plus qu'entre leur arrivée en Suisse et leur internement, ils avaient réussi à former des réseaux et des contacts. Rothmund écrit au procureur de la Confédération que parmi les meneurs de ces

mouvements et autres réseaux se trouvent en grande partie des réfugiés et émigrants.

En 1945, après l'avoir longtemps refusé, le MPF permet aux réfugiés de Bassecourt d'avoir accès à des cours de recyclage. Comme il ne reste ensuite plus assez de monde pour effectuer les travaux de drainage nécessaires, toutes les demandes sont alors acceptées et le camp est rempli par d'autres réfugiés. Mais avant de s'éparpiller dans ces cours, les internés doivent signer un engagement écrit par lequel ils s'engagent à renoncer à toute activité politique. Mais, on s'en doute, cela ne suffit pas, et dans de nombreux cas, l'influence marquante de ces activistes, habitués à la propagande, sur les membres de différents camps se fait sentir par un regain d'agressivité et une contestation de plus en plus marquée, à l'intérieur des baraquements, de la politique du Conseil fédéral.

### Conclusion

Dans le cadre général de la politique du refuge helvétique, il apparaît souvent pertinent de joindre à chaque analyse une critique manquant singulièrement de nuances, et dont le rôle est forcément de laver un côté et de salir l'autre. Sur le sujet qui est le nôtre, un exercice du genre aurait pu être tenté, insistant soit sur le travail illégal de ces hommes porteurs d'une idéologie "particulière" souillant leur terre d'accueil, soit sur les failles de la Confédération, qui a peut-être trop tardé avant le déménagement à Bassecourt, ce qui a envenimé la situation à l'intérieur du camp, la mauvaise gestion qui entraîna plusieurs mois durant des interdictions de sorties. En voulant se montrer porteur de controverses, ce travail aurait cependant perdu en crédibilité.

Concernant la gestion du camp, le fait le plus marquant est l'opacité des relations à l'intérieur même de l'Etat, ce qui apparaît de façon flagrante dans la correspondance entre le MPF, le DFJP et la Centrale des camps. Différentes tergiversations ou renvois réciproques de responsabilité n'ont pas aidé à calmer les tensions lorsque la situation du camp exigeait plus de transparence. La distance qui sépare le MPF et le camp, sans qu'il y ait eu véritablement d'intermédiaires, fut également source d'incompréhension entre des réfugiés qui cherchaient à faire pression par tous les moyens afin d'obtenir une liberté de mouvements plus grande pour leurs agissements et des autorités qui considèrent toujours ces travailleurs de camp comme des internés. Ces mêmes autorités ont cependant une hantise, justifiée nous l'avons vu, qui est celle des dérapages politiques, qui a provoqué la création des camps spéciaux en général, dont Lasserre souligne « la relative inefficacité », entraînant des « limitations et des surveillances de loisirs qui auraient dû justement permettre de s'évader un moment de l'univers asilaire. » Concernant précisément le camp de Bassecourt, apparaît donc clairement la difficulté pour ceux qui doivent discerner, en l'occurrence les autorités fédérales, de faire la part des choses dans leur évaluation des internés, personnes humaines certes et pour lesquelles l'affirmation de Lasserre se justifie, mais également résistants communistes, dont nous avons observé la détermination, et qui représentent ce que la politique générale de la Confédération cherche justement à éviter.

Bernardin ALLEMANN

## Compte rendu

### La Communauté israélite de Porrentruy

Une synagogue désaffectée à Delémont et une Rue de la Synagogue à Porrentruy<sup>7</sup> rappellent qu'une communauté juive a autrefois prospéré dans le Jura. La présence juive dans notre région est un phénomène à la fois récent et passager: elle croît au XIXe siècle et décroît au XXe siècle. De 180 personnes en 1850, la population israélite du Jura - Saint-Imier, Delémont et Porrentruy - s'élève à près de 500 personnes en 1880; elle se réduit progressivement à une centaine en 1950 et une douzaine aujourd'hui. Dans la revue *L'Hôtel*, nous avons esquissé une première approche du sujet, reposant essentiellement sur des sources officielles et la presse régionale.<sup>8</sup>

Il convient donc de signaler - et de saluer - la présentation par Chantal Gerber Baumgartner, en juillet dernier, d'un mémoire de licence consacré à la Communauté israélite de Porrentruy.<sup>9</sup> Issue d'une famille paysanne ajoulote, ayant été en contact avec les marchands de bétail et les commerçants israélites, elle connaissait cette communauté par ouï-dire. La rédaction d'un mémoire de licence lui a offert l'occasion d'une «approche historique - et non plus anecdotique - des profils de la société juive de Porrentruy».

Chantal Gerber Baumgartner a réussi non seulement à découvrir l'existence d'archives de la Communauté israélite de Porrentruy, mais surtout, malgré certaines réticences initiales, à les consulter dans de bonnes conditions: procès-verbaux des assemblées de 1868 à 1954, registre des contributions des membres 1873-1978, correspondance 1921-1949, statuts de sociétés de bienfaisance, etc. Même si l'implantation des premières familles juives remonte à 1800 environ, elle privilégie «la période faste de 1870 à 1900 à peu près», sans s'interdire de déborder, soit en amont, soit en aval.

Après une première partie destinée à situer la Communauté israélite de Porrentruy par rapport à l'histoire des Juifs en Suisse, en Alsace et dans l'ancien Evêché de Bâle sous le régime princier, la législation française, puis le droit bernois et fédéral, elle aborde le vif du sujet sous différents angles.

Premier volet, une description chiffrée de l'immigration juive de 1800 à 1920, son évolution, ses origines alsaciennes, sa composition socio-professionnelle. D'une trentaine en 1818, cette communauté a dépassé la centaine dans les années 1870 et 1880, pour retomber à une septantaine vers 1920. Provenant essentiellement du Sundgau, les juifs de Porrentruy sont majoritairement des commerçants et des marchands de bétail.

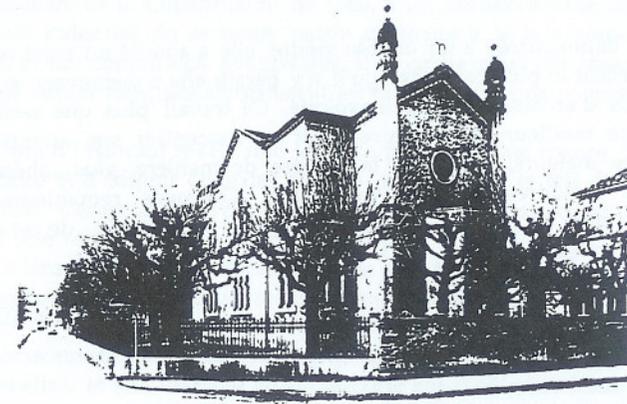
<sup>7</sup> La synagogue a été démolie en 1983. Les tables de la loi en pierre qui ornaient les frontons est et ouest de l'édifice religieux ont été conservées et placées dans le jardin de l'immeuble construit sur son emplacement.

<sup>8</sup> Cf. François Kohler, «Les communautés juives dans le Jura (XIXe-XXe siècles)», dans *L'Hôtel*, revue de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien (ASPRUJ), 1996, No 20, pp. 73-84.

<sup>9</sup> *La Communauté israélite de Porrentruy: un exemple de vie communautaire au XIXe et au début du XXe siècle*. Mémoire de licence présenté par Chantal Gerber Baumgartner, sous la direction du professeur Rémy Scheurer, Faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel, soutenu en juillet 1998, 156 p.

Second volet, l'organisation et la vie interne de la communauté, malheureusement présentée un peu trop dans le désordre à notre sens: la vie religieuse, les grandes fêtes qui ponctuent l'Année juive, la synagogue inaugurée en 1874, le *miqvé* pour le bain rituel, les ministres-officiants, les enterrements en Alsace, l'instruction religieuse des enfants, l'organisation de la communauté, les dissensions internes, les associations d'entraide, la vie quotidienne (notamment les problèmes d'approvisionnement en viande *kasher*), enfin les liens avec la Fédération suisse des communautés israélites et d'autres institutions juives ou sionistes.

La synagogue de Porrentruy



Source: Archives privées (photographie de M. Franck)

Chantal Gerber Baumgartner consacre ensuite deux chapitres aux rapports des juifs bruntrutains avec leur patrie d'origine et leur pays d'accueil. Dans le premier, son attention se porte uniquement sur le «sentiment français» à l'époque de la guerre de 1870/71 et de l'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Empire allemand. Dans le second, après une évocation un peu rapide de certaines réactions antisémites de l'autorité communale et du journal catholique *Le Pays*, l'auteure examine l'intégration - économique et sociale - de la minorité israélite, laquelle lui paraît faible, l'acquisition de la citoyenneté helvétique par la plupart des familles juives ne relevant «pas forcément d'un réel souhait d'intégration».

Le déclin de la communauté juive constitue la dernière partie. Il est à la fois quantitatif et qualitatif. De 140 personnes en 1880, elle se réduit à 84 en 1910 et 27 en 1941. La régression des secteurs économiques, dans lesquels la majorité des israélites bruntrutains exercent leur activité professionnelle (petit commerce et paysannerie), explique largement cette situation. A partir des années vingt, le recul démographique a des conséquences sur la pratique religieuse, car on n'arrive plus à réunir dix hommes adultes, le quorum indispensable (*Myniane*) à la célébration du culte public.

Après avoir brièvement évoqué la création des manufactures de bonneterie mécanique des frères Spira, qui emploieront plusieurs centaines de personnes au milieu du XXe siècle ainsi que l'aide aux réfugiés juifs en Ajoie pendant la Seconde Guerre mondiale, Chantal Gerber Baumgartner termine par les deux derniers événements marquants: l'établissement «paradoxal» d'un cimetière juif (au moment où la communauté disparaît!) et la démolition regrettable de la synagogue.

Chantal Gerber Baumgartner a un double mérite: elle a abordé un sujet original, mais à la fois délicat et plus complexe qu'il n'y paraît; elle a découvert et mis en valeur un fonds d'archives encore inexploité. Ce travail plus que satisfaisant aurait été encore meilleur, si l'auteure avait su concentrer son attention sur quelques thèmes majeurs, ordonner la matière de manière plus cohérente et éviter certaines maladresses dans l'expression. Quelques remaniements et améliorations seraient nécessaires, si une publication - souhaitable - de cette étude historique était envisagée.

François KOHLER

#### **Sans familles à Porrentruy au milieu du XIXe siècle: Joseph Trouillat**

##### **Compte-rendu de la cinquième édition des "Rencontres de Neuchâtel"**

A un rythme annuel ou bisannuel, le CEH organise à Neuchâtel depuis 1995 des soirées de présentation de travaux d'histoire jurassienne. La cinquième édition de ces "rencontres de Neuchâtel" a eu lieu le 27 octobre passé en présence d'une quinzaine de personnes.

La règle voudrait que deux travaux soient présentés dans la même soirée, mais la nature de la recherche qui était exposée justifiait une dérogation à la tradition: cette session a en effet été entièrement réservée à la présentation, par l'auteure, de la récente thèse de Dominique Prongué consacrée au personnage de Joseph Trouillat (1815-1863). Il sera rendu compte dans un prochain numéro de la *Lettre*

d'information de ce travail, paru en automne 1998<sup>10</sup>; nous bornerons donc ici notre propos à mettre en exergue quelques éléments de la conférence.

Au départ, il y a une interrogation sur les raisons d'un double travestissement historiographique. Homme des marges, déchu de la mairie de Porrentruy en 1860, impliqué dans le conflit autour de l'Ecole cantonale en 1858 et brouillé avec l'Emulation qui lui dispute la paternité des *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, Trouillat passera néanmoins à la fois pour le précurseur d'un séparatisme jurassien conservateur et pour le fondateur d'une historiographie organisée par l'Emulation.

L'un des éléments peut-être les plus intéressants de la biographie politique du personnage est son passage d'un libéralisme serein, qui le fait travailler par exemple au retour des archives à Porrentruy en 1842 ou en faveur de Stockmar dans le contexte de la Constituante de 1846, à un conservatisme confessionnaliste pour lequel l'identité de sa petite patrie s'articule à la fois autour de l'Eglise catholique et des communes bourgeoises. Il se coupe ainsi des réseaux politiques et culturels autour desquels s'organisent les pouvoirs régionaux après 1850.<sup>11</sup>

Son parcours d'historien révèle une solitude plus ancienne encore. Son travail de bibliothécaire et d'éditeur de textes anciens, en effet, est le fait d'un autodidacte non chartiste. Certes, appuyé par Maurice de Stürler dans son oeuvre, Trouillat obtiendra une reconnaissance internationale pour son travail, reconnaissance qui lui tiendra lieu de promotion sociale. Il n'en demeure pas moins qu'il ne semble que peu intégré dans les réseaux scientifiques suisses (romands) de l'époque.

Enfin, le personnage paraît sans vie privée: sa propre famille est quasi inexistante (il est orphelin), et son mariage ne lui apporte pas d'alliances locales. Ce dernier constat termine le portrait d'un homme qui apparaît dénué de réels soutiens; l'auteure, certes, a reconstitué les réseaux sociaux du personnage, en retrouvant 541 personnes avec lesquelles Trouillat a été en relation. On peut, néanmoins, se demander dans quelle mesure la triple solitude à laquelle l'ont condamné ses choix politiques et son parcours personnel et professionnel n'explique pas à la fois son échec politique et le travestissement auquel l'a condamné la postérité.

Thierry CHRIST

<sup>10</sup> Prongué, Dominique, *Joseph Trouillat, un itinéraire entre politique et histoire: 1815-1863*, Fribourg, Editions universitaires, 1998, 618 pages.

<sup>11</sup> A ce propos, l'auteure aurait peut-être gagné à définir plus précisément ce que l'on peut entendre par "libéralisme". Ce terme couvre, au siècle passé, un trop large spectre politique pour que son usage dispense l'historien-ne d'une définition restrictive.

**Boîte aux lettres****L'histoire à l'école, une branche sans intérêt?**

Dans le "numéro spécial 1998" (novembre) du mensuel *L'Éducateur*, p. 31, Anita Rion, ministre de l'Éducation, affirmait à propos des cours dispensés à l'école secondaire jurassienne, que

*"ce qu'on devrait revoir absolument, ce sont les programmes : les connaissances fondamentales doivent absolument être acquises, au détriment peut-être de certaines branches qui ne présentent plus guère d'intérêt pour les élèves (histoire et géographie notamment)."*

Début décembre, les enseignants en sciences humaines du Lycée cantonal de Porrentruy faisaient part de leur mécontentement à Mme Rion.

Simultanément, le coordinateur de l'histoire et de la géographie, **Claude Rebetez**, répondait lui aussi aux propos d'Anita Rion. Nous publions ici un extrait de sa lettre:

*"Madame la Ministre,  
(...)"*

*Que les connaissances fondamentales doivent être acquises, j'y souscris totalement. Mais qu'elles le soient au détriment de l'histoire et de la géographie, je ne peux que le désapprouver, même si ça ne doit concerner que les élèves CCC de l'école secondaire, et ceci pour plusieurs raisons.*

*Il faut tout d'abord rappeler que ces deux branches ont déjà fait l'objet d'une diminution de la dotation horaire dans le cadre de la nouvelle loi scolaire (1 heure en 7e et 2 heures en 8e), ce que les praticiens, que j'ai rencontrés dans le courant de cette année, regrettent amèrement. Beaucoup se plaignent de ne plus pouvoir traiter correctement le programme et font le constat de lacunes graves dans la culture générale et la formation humaniste de nos élèves. Or, parallèlement, dans notre société, on assiste à une lente érosion des valeurs due en partie à la démission des parents dans leurs tâches éducatives. L'École se doit donc de prendre le relais afin que nos élèves aient des références et des repères solides pour affronter la vie active.*

*Quelles branches peuvent mieux y contribuer que l'histoire et la géographie ? L'histoire en effet joue un rôle capital dans l'explication des régimes totalitaires et la prise de conscience des dangers qui en découlent (la prise du pouvoir d'Hitler, par exemple). C'est par l'étude du passé que l'on appréhende réellement le monde d'aujourd'hui et*

*que l'on forme nos futurs citoyens. Quant à la géographie, c'est bien le lieu idéal pour analyser et comprendre le cadre de vie dans lequel nous évoluons (communications, respect de l'environnement, racisme, rapports nord-sud, etc.). Autant d'éléments nécessaires à une bonne éducation aux citoyennetés. Or, si l'on ne donne plus les moyens de le faire aux enseignants d'histoire et de géographie... qui donc le fera ? (...)"*

*Le coordinateur  
Claude REBETEZ*

Le 9 décembre, Anita Rion répondait au coordinateur de l'histoire et de la géographie que ses propos avaient été déformés et sortis de leur contexte par l'auteur de l'article paru dans *L'Éducateur*. La Ministre n'aurait pas l'intention de supprimer ces deux branches, que ce soit pour tous les élèves ou pour certaines catégories seulement.

Peut-être serait-il judicieux d'entendre l'avis de l'auteur de l'article incriminé. Dans une prochaine « Boîte aux lettres » par exemple...

\*\*\*\*\*

**Boîte aux lettres : Écrivez-nous !**

Vous souhaitez participer à la rédaction de la *Lettre d'information* du CEH en écrivant un compte rendu, en signalant un domaine de recherche intéressant, en lançant un débat de nature historique ou en complétant simplement nos informations bibliographiques ? N'hésitez pas !

Envoyez vos textes et vos lettres (si possible sur disquettes 3.5 pouces, programme Word) à l'adresse suivante : Damien Bregnard, Rue L'Eplattenier 11, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane.

**Le Bureau du CEH**

Anne BEUCHAT-BESSIRE, La praye 4, 2608 Courtelary  
Aline PAUPE, Sous-le-crêt 83, 2333 La Ferrière  
Damien BREGNARD, Rue L'Eplattenier 11, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane  
Thierry CHRIST, Rue Marie-de-Nemours 3, 2000 Neuchâtel  
Pierre-Yves DONZÉ, Mont-Terri 17, 2900 Porrentruy  
Claude HAUSER, Rue Saint-Nicolas 5, 1700 Fribourg  
Jean-Daniel KLEISL, Avenue Pierre-de-Savoie 62, 1400 Yverdon

## Histoire jurassienne, éléments bibliographiques récents<sup>12</sup>

### Mémoires de licence et thèses en histoire jurassienne en cours ou achevés

#### Mémoires de licence en cours

- COURBAT, Mireille, *L'Ecole des Ursulines de Porrentruy (XIXe-XXe siècles)*. Université de Fribourg.
- GRIMM, Claude, *La politique du logement social dans le Jura*. Université de Genève.
- JOLY, David, *Les projets de place d'armes dans les Franches-Montagnes, 1930-1978*. Université de Neuchâtel.
- MATTABONI, Myriam, *La Seigneurie d'Erguel aux XVIIe et XVIIIe siècles d'après la correspondance des châtelains*. Université de Neuchâtel.
- MÜHLHEIM, Mathias, *Berns Täufer und die Wehrpflicht*. Université de Berne.
- WERMEILLE, Jean-Luc, *La population de Saignelégier au XIXe siècle: enracinement et mobilité*. Université de Fribourg.

#### Mémoire de licence terminés

- ARIFONT, Maryline, mémoire de maîtrise sur l'administration du district de Porrentruy à travers la correspondance du procureur-général-syndic et de l'agent national, 1792-1795. Université de Montpellier.
- COURT, Laurence, *Vie quotidienne et mémoire collective en pays horloger: essai d'histoire orale*, Université de Genève, 1995, 110 pages.
- DONZE, Pierre-Yves, *L'hôpital bourgeois de Porrentruy (1760-1870): Gestion du patrimoine, médicalisation des soins et assistance aux pauvres*, Université de Neuchâtel, 1998, 159 pages.
- FREUNDLIEB, Ronald, *Der Jurakonflikt 1963 bis 1978: Ziele und Strategiekonzepte des Regierungsrates des Kantons Bern und des Bundesrates*. EPFZ.
- GERBER BAUMGARTNER, Chantal, *La communauté israélite de Porrentruy: un exemple de vie communautaire au XIXème siècle et au début du XXème siècle*, Université de Neuchâtel, 1997, 156 pages.
- HÄNGGI, Claudio, *Politische Propaganda im Lanfental 1983-1993*. Université de Bâle.
- KLEISL, Jean-Daniel, *Le patronat de la boîte de montre dans la vallée de Delémont: L'exemple de E. Piquerez S.A. et de G. Ruedin S.A. à Bassecourt (1926-1980)*, Université de Neuchâtel, 1998, 125 pages.

- NYDEGGER, Christophe, *Perception et défense des intérêts jurassiens par un haut fonctionnaire fédéral: Eugène Péquignot (1889-1962)*, Université de Fribourg, 1997, 237 pages.
- PETERMANN, Gabriel, mémoire de licence sur la vie et l'oeuvre d'Antoine-Léonce Kuhn. Université de Genève.
- SAUVAIN, Mélanie, *Bienne et la crise nationale: 1914-1918*, Université de Neuchâtel, 1998, 123 pages.
- WALLISER, Thomas, *Die Vereinheitlichung des Schweizer Zollwesens 1848-1851 am Beispiel Berns*. Université de Bâle.

#### Thèses en cours

- ALBERT, Thomas, thèse en cours sur les officialités en Allemagne avant la Réforme. Université de Berne.
- BREGNARD, Damien, *Le service étranger dans la Principauté de Neuchâtel et dans l'ancien Evêché de Bâle: les enjeux personnels, économiques et sociaux d'une migration au 18e siècle*. Université de Neuchâtel.
- FRIDRICH, Anna C., *Die Kleinstadt Laufen im Ancien Régime*. Université de Bâle.
- GAVILLET, Bernadette, *Etude linguistique et diplomatique des premiers textes en langue vulgaire d'Ajoie (XIIIe et XIVe siècles)*. Université de Neuchâtel.
- HUG, Vanja, *Die Eremitage von Arlesheim im späten 18. Jahrhundert*. Université de Bâle.
- KOLLER, Christophe, *Histoire économique et sociale du Jura bernois (1860-1918)*. Université de Berne.
- MEIER, Urs, *Die Fédération des ouvriers de l'industrie horlogère (1912-15). Analyse einer frühen Uhrenarbeitergewerkschaft*. Université de Berne.
- SCHÜPBACH, Samuel, *Die Politik des Kleinen Rates zu Basel 1570/71-1617*. Université de Bâle.
- TENDON, Stéphane, *Les rapports entre les Alémaniques et les Romands sur la frontière des langues, 1948-1998*. Université de Bâle.

#### Thèses terminées

- HAGMANN, Daniel, *Grenzen der Heimat. Territoriale Identität im Laufental*. Université de Bâle.
- JUROT, Romain, *L'Ordinaire de la cathédrale de Besançon*. Université de Fribourg.
- PRONGUE, Dominique, *Joseph Trouillat, un itinéraire entre politique et histoire: 1815-1863*, Fribourg, Editions universitaires, 1998, 618 pages.

<sup>12</sup> Sources: *Bulletin de la société générale suisse d'histoire* 64, décembre 1998; Rapport de gestion des AAEB 1997.

## Autres travaux de recherche en cours

- PRONGUE, Jean-Paul: recherche sur les Franches-Montagnes à la fin du Moyen Age.
- RIPPMANN, Dorothee: recherche sur le thème de la société et de la vie quotidienne au Bas Moyen-Age et au début de l'époque moderne (source principale: comptes du Birseck).

## Autres publications

- BANDELIER, André, "Lire une correspondance : Georges-Louis Liomin, pasteur, à Jean-Henri-Samuel Formey, secrétaire de l'Académie de Berlin", dans *C'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau*. Recueil anniversaire par Jean-Daniel Candaux, Genève, Librairie Droz, 1997, pp. 131-139.
- BANDELIER, André, "Vers un alphabet phonétique international : "universalité" du français et pratiques "phonographiques" au sein de l'Association internationale des Travailleurs, 1865-1868", dans *Phonétique et pratiques de prononciation. Actes du colloque de Linköping/Vadstena, 22-25 mai 1996. Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, Paris/St-Cloud, No 19, juin 1997, pp. 130-143 (concerne la Première Internationale dans le Jura et les Montagnes neuchâteloises).
- CORTAT, Alain, préface de Laurent Tissot, *Condor: cycles, motocycles et construction mécanique: 1890-1980. Innovation, diversification et profits*, Delémont, Alphil, 1998, 324 pages.
- FELALIME, *Petite chronique du chemin de fer dans le Vallon de Saint-Imier : 1867-1877*, Editions Intervalles, 1998, 16 pages.
- FELALIME, Robert, *Saint-Imier et la Vallon de nos ancêtres*, Editions Intervalles, 1998, 338 pages. Préfaces de Louis Binz, André Bandelier et Georges Labica.
- FROIDEVAUX, Philippe, "Le destin de l'Evêché de Bâle", dans *1798-1998, Mulhouse. De la réunion à la France à la Ve République*, Ed. du Cêtre, 1997, pp. 119-123.
- FUHRMANN Bernd et Weissen, Kurt, "Einblicke in die Herrschaftspraxis eines Fürsten im 15. Jahrhundert. Das persönliche Notizheft des Basler Bischofs Friedrich zu Rhein, 1151/42-1445", dans *Zschr. f. die Gesch. des Oberrheins*, 1997, p. 159-201.
- HAUSER, Claude, "Comment la Question jurassienne devient une question suisse. Le tournant des années 1964-1965", dans Urs ALTERMATT et al., *Die Konstruktion einer Nation: Nation und Nationalisierung in der Schweiz, 18.-20. Jahrhundert*, Zurich, Chronos, 1998, pp. 271-282.
- HAUSER, Claude, "Quand le "romandisme" florissait à Neuchâtel... Regards sur quelques intellectuels murrassiens entre les deux guerres", dans *Revue historique neuchâteloise*, 1998, pp. 11-24.
- JURASSICA, No 11, 1997. Publié par la Commission du Centre d'études et de recherches (Publications 1997 : p. 57).
- KNUBEL, Laurent, "Le Ciné-journal suisse et les événements de 1947", dans *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1997, pp. 65-83.

- KOHLER, François Kohler et Hauser, Claude, "L'Emulation dans quelques-unes de ses oeuvres (1947-1997)", dans *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1997, pp. 13-63.
- KOHLER, François, "Le témoignage posthume de Georges Moeckli", *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1997, pp. 105-125.
- Le Franc-Montagnard: Miroir d'un siècle de vie régionale*, Saignelégier, Edition Le Franc-Montagnard, 1998, 255 pages.
- MARTI, Laurence (avec la collaboration de Roger Hayoz), "Nicolas Junker et les débuts de la fabrication de tours automatiques à Moutier", dans *Chronométrophilie. Revue de l'Association suisse pour l'histoire de la mesure du temps*, 42, été 1997, La Chaux-de-Fonds, pp. 75-90.
- MARZYS, Zygmunt et Scheurer, Rémy, "Latin et langue vulgaire dans les chartes de Bellelay au XIVe siècle", dans *Nomen latinum. Mélanges de langue et de civilisation latine offerts au professeur André Schneider à l'occasion de son départ à la retraite*, Neuchâtel-Genève, 1997, pp. 299-316.
- MARZYS, Zygmunt, "Une charte jurassienne inédite au début du XIVe siècle", dans *La variation et la norme. Essais de dialectologie galloromane et d'histoire de la langue française*, Genève, Librairie Droz, 1998, pp. 249-159.
- PAUPE, Aline, "L'épouse trompée. Les délits de la chair dans les Franches-Montagnes au XVIIIe siècle", dans M. STUBENVOLL (dir.), *Equinoxe 20: Convenances et inconvenances du corps*, Actes du Colloque de Genève, 11-12 avril 1997, Genève, 1998, pp. 69-77.
- PAUPE, Aline, préface de Michel Porret, "Quelques délits de la chair": Perception et répression des délits contre les moeurs dans les seigneuries des Franches-Montagnes et de Saint-Ursanne au XVIIIe siècle, Porrentruy, Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation, 1999, 117 pages.
- PRONGUE, Jean-Paul, "Veni à la courvée!" : la communauté rurale de Cornol vers 1420 vue à travers un rôle colonger, Porrentruy, Demotec, 1998, 143 pages.
- REBETEZ, Jean-Claude, "Classer les papiers du Prince du Moyen Age au XVIIIe siècle. Une contribution à l'histoire de l'archivistique (2ème partie: du XVIe au XVIIIe siècles)", dans *Fondation des AAEB: 13e rapport annuel 1997*, p. 14-43.
- RIPPMANN, Dorothee, "La main d'oeuvre et son alimentation à la fin du Moyen Age d'après les documents comptables. L'exemple de la région de Bâle", dans *La vie matérielle au Moyen Age*, Louvain, 1997, pp. 179-203.
- SPIRA, Henry, "Flux et reflux des réfugiés le long de l'arc jurassien et dans le canton de Neuchâtel: 1939-1945", dans *Revue historique neuchâteloise*, 1998, pp. 25-34.
- WISARD, François, *Un major biennois dans l'Ordre noir [biographie de J.-E. Corrodil]*, St-Imier, Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation et Groupe historique du rgt inf. 9, 1999.

**« Entreprises et réseaux. Les acteurs de l'industrialisation  
dans l'arc jurassien (1850-1950) »**

Moutier, Hôtel de la Gare

Samedi 20 mars 1999, dès 9h15

Depuis quelques années, l'histoire économique et industrielle jurassienne est en plein développement. Les recherches universitaires sur ce type de questionnement sont nombreuses. Un premier essai de synthèse doit dès lors être tenté. C'est dans ce but que le Cercle d'études historiques (CEH) de la Société jurassienne d'Emulation a réuni pour son 14e colloque six spécialistes de l'histoire économique, sociale et industrielle de la région.

Les facteurs qui président au développement économique d'une région et à la création d'un tissu industriel sont multiples, parfois structurants, souvent diffus. Néanmoins, sans des acteurs volontaires, l'industrialisation de l'arc jurassien n'aurait pas pu s'accomplir. Qui sont-ils ? Qui sont les hommes qui osent investir et se lancer dans l'aventure industrielle ? Dans quel contexte agissent-ils et comment s'y adaptent-ils ? C'est toute la problématique des créateurs d'entreprises et du contexte économique, politique et social qui les entoure, c'est-à-dire leurs réseaux (commerciaux, financiers, d'interconnaissance, etc.)

Placé sous l'expertise direction de M. Laurent Tissot, maître-assistant à l'Université de Neuchâtel, le colloque s'intéressera à ceux qui sont au gouvernail de l'industrialisation de l'arc jurassien, qu'ils soient des acteurs publics et institutionnels (C. Koller, Y. Froidevaux) ou privés, tels les réseaux industriels conservateurs (A. Cortat) et le capitalisme familial horloger de la vallée de Delémont (J.-D. Kleisl). De plus, les difficultés à créer un réseau solide seront mises en évidence (L. Marti).

**Programme de la journée**

- 9 h 15 *Accueil*
- 9 h 45 Laurent TISSOT, maître-assistant à l'Université de Neuchâtel  
*Introduction*
- 10 h 00 Laurence MARTI, docteur en sociologie  
*N. Junker, Fabriques de machines, Moutier (1883-1906) ou les difficultés d'une entreprise innovante à la fin du XIXe siècle.*
- 10 h 30 *Discussion*
- 10 h 45 *Pause*
- 11 h 00 Christophe KOLLER, licencié en histoire économique  
*Administration publique et développement industriel dans le Jura bernois (1870-1920) : du préfet à l'entrepreneur.*
- 11 h 45 Yves FROIDEVAUX, doctorant FNSRS à l'Université de Neuchâtel  
*Banque d'Etat et industrialisation : les réseaux politiques et industriels de la Banque cantonale neuchâteloise dans l'Entre-deux-guerres.*
- 12 h 00 *Discussion*
- 12 h 30 *REPAS (sur inscription)*
- 14 h 30 François KOHLER, conservateur des archives de la ville de Delémont  
*Présentation des Archives Industrielles et Economiques Jurassiennes (AIEJ).*
- 14 h 45 Alain CORTAT, historien, assistant à l'Université de Neuchâtel et collaborateur à la Commission Bergier  
*Banque, horlogerie et transports : les réseaux industriels conservateurs (1880-1930).*
- 15 h 15 Jean-Daniel KLEISL, historien  
*Dynasties familiales et création d'entreprises : succès et échecs des entrepreneurs horlogers de la vallée de Delémont (1890-1980). L'exemple des familles Piquerez et Ruedin à Bassecourt.*
- 15 h 45 *Discussion*
- 16 h 15 *Conclusion* par Laurent TISSOT
- 16 h 30 *Fin*

**Horaire des trains**

Arrivées en provenance de Bienne :	8 h 48	9 h 48
Arrivées en provenance de Delémont :	9 h 11	10 h 11
Départs en direction de Bienne :	16 h 12	17 h 12
Départs en direction de Delémont :	16 h 48	17 h 48

**Inscription au repas de midi****Menu (31 francs)**

Potage ou salade verte avec croûtons

Filets mignons Forestière (3 légumes et pommes croquettes)

Salade de fruits

Les personnes désirant s'inscrire pour le repas de midi sont priées de remplir le bulletin ci-dessous et de le renvoyer à l'adresse suivante jusqu'au **12 mars 1999** :  
Jean-Daniel Kleisl, Avenue Pierre-de-Savoie 62, 1400 Yverdon-les-Bains.

Petite astuce : si vous souhaitez conserver intact le programme de la journée (recto), inscrivez-vous au repas à la même adresse, mais sans découper le bulletin...

✂-----

14e Colloque du CEH à Moutier le 20 mars 1999

Je souhaite m'inscrire pour le repas de midi

Nom :

Prénom :

Adresse :

Signature